

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3802

présenté par

Mme Louwagie

à l'amendement n° 3646 de M. Fugit

APRÈS L'ARTICLE 26

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.